



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} juillet 2022

Finalisation de l'accord UE-Nouvelle Zélande : L'Agriculture européenne ne peut plus être une monnaie d'échange !

Après douze cycles de négociation depuis leur lancement en juin 2018, la Commission européenne et la Nouvelle Zélande ont conclu un accord permettant des accès au marché facilités pour les produits agricoles et la mise en œuvre de quotas pour les produits sensibles (produits laitiers, viande bovine et ovine).

Dans le cadre de la souveraineté alimentaire, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs ont toujours défendu l'ambition de l'Union européenne pour une autonomie stratégique ouverte. Cependant, avec ce nouvel accord, nous sommes en droit de nous demander si la dimension stratégique de l'agriculture européenne est prise en compte ? Comment un tel accord s'inscrit-il dans le Green Deal et la lutte contre le changement climatique ? Nous importons encore une fois, une agriculture que ni les agriculteurs, ni les consommateurs ne veulent.

La FNSEA et Jeunes Agriculteurs dénoncent le manque de cohérence entre les politiques publiques européennes.

La présidence française de l'Union Européenne (UE) a pourtant clairement ouvert le chantier de la réciprocité des normes face aux importations de produits agricoles issus de pays tiers qui ne respectent pas les mêmes règles de production. Le cas de la Nouvelle-Zélande est symptomatique. Face à un pays dont la production agricole hyper-compétitive représente 80 % des exportations totales du pays, quels seront les gains pour l'UE sur le plan agricole ? Quels seront les gains sur le plan sanitaire et environnemental ?

Nous serons vigilants à ce que les secteurs de production sensibles que sont la viande bovine, la viande ovine et les produits laitiers ne soient pas victimes d'importations qui dérèglent les marchés. La Nouvelle Zélande continue à utiliser des produits tels que l'atrazine interdits en Europe. Il est indispensable que l'UE applique la réciprocité des normes, et que par des contrôles robustes aux frontières, le chapitre de l'accord dédié au développement durable ne soit pas qu'un miroir aux alouettes !

Il en va de la crédibilité de l'action européenne. Nous interpellons le Gouvernement pour rappeler la dynamique mise en œuvre par la présidence française sur la lutte contre les distorsions de concurrence qui doit se poursuivre avec la présidence tchèque.

Contacts presse :

FNSEA : Sabri Derradji – sabri.derradji@reseaufnsea.fr – 06 21 16 80 84

JA : Gaëtan Labardin – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr – 07 86 22 90 67